

Rapport de la Commission d'Apprentissage

CAMARADES,

La Commission d'apprentissage, comme chaque année, vous présente son rapport.

Un gros travail a été fait par votre Commission pour que cet organisme donne dans l'avenir des résultats très appréciables.

En première et en deuxième année, les travaux d'études se poursuivent normalement.

La Commission a porté un gros effort sur les élèves de troisième année pour obtenir de ces derniers un travail satisfaisant et productif tout à la fois, ce qui permet, dans une certaine mesure, d'atténuer de façon très sensible les frais de l'Ecole.

Les résultats obtenus font présager que l'on pourra encore faire mieux, lorsque certaines améliorations seront apportées à l'atelier des élèves de troisième année, qui sont actuellement un peu à l'étroit et ne peuvent produire le maximum par suite du manque de machines-outils.

Nous avons actuellement pour les élèves de troisième année de nombreuses commandes diverses. Un grand nombre de travaux ont été exécutés et livrés, mais le nombre restreint des apprentis dans l'atelier de troisième année ne permet pas de faire mieux que ce qui a été fait.

L'application du règlement que vous avez voté en 1933 ayant été contesté 18 mois après son application, et le deuxième paragraphe de l'article 9 empêchant toute application de sanction, la Commission vous demande de bien vouloir adopter la proposition ci-après qui ne peut qu'être profitable à l'avenir de notre organisation.

La distribution des prix aux élèves a été suivie par un grand nombre de personnes qui, chaque année, viennent plus nombreuses assister à cette petite fête familiale qui, comme toujours, a été présidée par notre Président d'honneur, notre camarade Briat.

Voici la liste des récompenses accordées :

ELÈVES DE 1^{re} ANNÉE

1. BOUE : 65 francs de l'Ecole, 25 francs offerts par M. Briat, et un palmer;
2. BRANDICOURT : 50 francs de l'Ecole et une boîte de limes;
3. THERY : 50 francs de l'Ecole, 25 francs offerts par M. Briat, et un palmer;
4. RIBIERE : 45 francs de l'Ecole et une boîte de limes;
5. DEPANNAKERS : 35 francs de l'Ecole et un livre de dessin;
6. ERLER : 35 francs et une boîte de limes;
7. GEORGET : 30 francs de l'Ecole et un livre de dessin;
8. JEANNIN : 30 francs de l'Ecole et un compas à ressort;
9. POUPARD : 25 francs et une jauge de filetage;
10. GUIHEM : 20 francs et un livre de géométrie;
11. FOURNIERE : 20 francs et un compas réglable.

ELÈVES DE 2^e ANNÉE

1. PEROT : 70 francs de l'Ecole, un plateau matière moulée et l'Ouvrier mécanicien offert par l'Amicale;
2. VERGNANGEAL : 70 francs de l'Ecole, un plateau matière moulée et l'Ouvrier mécanicien offert par l'Amicale;
3. HOTTIAUX : 65 franc de l'Ecole, une pointe à tracer et l'Ouvrier mécanicien offert par l'Amicale;
4. BOUDIER : 50 francs de l'Ecole, une pointe à tracer et l'Ouvrier mécanicien offert par l'Amicale;
5. MARTINOT : 50 francs de l'Ecole, une pointe à tracer et l'Ouvrier mécanicien offert par l'Amicale;
6. DUBOST : 45 francs de l'Ecole, une pointe à tracer et l'Ouvrier mécanicien offert par l'Amicale;
7. LIENHART : 30 francs de l'Ecole, une pointe à tracer et l'Ouvrier mécanicien offert par l'Amicale;
8. DUBOIS : 25 francs de l'Ecole, une pointe à tracer et l'Ouvrier mécanicien offert par l'Amicale.

D'après la modification apportée à la composition de la Commission, les élections se font désormais sur deux années; une année, deux membres à élire, l'autre année, trois membres.

Vous aurez, cette année, à élire deux membres.

La Commission d'apprentissage :
GRIVOTET, HUGELE, DUPLESSIS,
ROLAIN, PLENARD,